

Annales de la Société archéologique de Namur, t. XXX.

(p. 1 à 169.) COMTE CH. DE VILLERMONT : *La baronnie de Vierves*. — Cette jolie localité des bords du Viroin forma jusqu'à la fin de l'ancien régime une seigneurie importante relevant de la principauté de Liège : c'est l'histoire de ces feudataires que M. de V. nous présente maintenant, d'après les sources imprimées et d'après les archives de cette localité, conservées en partie à Namur, en partie à Vierves même. Le plus ancien seigneur connu est un Guillaume de Vierves qui apparaît dans les documents du XI^e siècle comme vicomte dans un domaine appartenant à l'abbaye de Saint-Hubert et situé à Anseremme. A partir du milieu du XIII^e siècle, la série des seigneurs est connue : tout d'abord ce sont des membres de la famille de Barbençon, puis du XVI^e au XVIII^e siècle, se succèdent les maisons de Trazegnies, de Ville, de Luxembourg, et surtout les de Hamal. A propos de chaque seigneur, M. de V. raconte les principaux faits qui ont marqué l'histoire de cette localité, les rapports des suzerains avec les populations rurales, les occupations militaires du XVII^e siècle, les procès, entre autres ceux de sorcellerie qu'il avait étudiés dans une monographie précédente (*Annales*, t. XXIX).

(p. 171 à 176.) A. MAHIEU : *Un rachat de droit de mortemain au XVIII^e siècle*. L'auteur publie l'acte accordé aux habitants de Wayaux par leur seigneur en 1704.

(p. 177 à 193.) A. MAHIEU : *Petites fouilles exécutées par la Société archéologique de Namur pendant les dix dernières années*, à Anthée, Rouvaux (Chevetagne), Maison-Saint-Gérard, Aisemont, Nettine, Neffe (Arbre), Somzée, Ciergnon, Leuze-Longchamps, Brumagne, Gennimont (Villers-sur-Lesse), Mettet, où l'on a découvert des traces d'occupation romaine ou franque.

(p. 194 à 202.) E. NIFFLE-ANCIAUX : *Repos de Jesus alias Jesueau*. — Note complémentaire déterminant l'orthographe du nom de ces jolis berceaux de Noël, auxquels l'auteur a consacré une importante et fort belle étude en 1896.

(p. 203 à 235.) F. ROUSSEAU : *Les propriétaires de l'abbaye d'Aulne à Namur au XIII^e siècle*. — Une question bien intéressante, au point de vue tant social que juridique, est celle qui est relative à l'histoire de la propriété foncière dans nos villes au moyen âge. Depuis le beau travail du savant archiviste de Bruxelles, M. G. Des Marez, basé sur l'étude des documents dans les villes flamandes, je ne sache pas que des recherches analogues aient été entreprises pour l'une ou l'autre de nos villes wallonnes, sauf pourtant par M. Kurth qui a consacré quelques pages de son tome III de *la Cité de Liège au moyen-âge* à la propriété foncière à Liège. Ce n'est pas cependant que les documents fassent défaut, et pour cause : les abbayes, si nombreuses dans notre pays, avaient presque toutes des propriétés dans les villes et leurs archives renferment de nombreux documents qui pourraient servir de base à une étude de ce genre. M. R. a retrouvé à Mons une série de chartes relatives aux biens que l'abbaye d'Aulne acquit à Namur au XIII^e siècle ; il les publie dans le présent article et les fait précéder d'une introduction explicative.

(p. 234 à 245.) F. BAUX : *Les Lorrains dans l'Entre-Sambre et Meuse*. — Déjà ont été mis au jour de nombreux actes d'archives relatant les pillages et les désastres occasionnés par les bandes de Lorrains pendant la guerre de Trente ans dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. M. B. a retrouvé à la cure de Florennes une petite chronique fort intéressante, rédigée par un contemporain, qui raconte en long et en large les déprédations commises par cette soldatesque, M. B. l'a publié avec soin et y ajoute de multiples annotations.

(p. 247 à 297.) CHANOINE ROLAND : *Chartes Namuroises inédites* (3^e série). — Le savant chanoine namurois continue la publication des anciens documents relatifs à diverses communes de la province de Namur ; dans la nouvelle série, il nous fournit en quelque sorte le chapitre initial des monographies qu'on pourrait écrire sur les villages de Gerpinne, Longchamp, Saint-Gérard, Cerfontaine et Senzeille, et surtout Franchimont (près de Philippeville). Mais, par la publication de ces documents du XII^e au XV^e siècle, M. R. en arrive peu à peu à établir d'une manière plus nette la géographie historique du Namurois, les droits du Comte de Namur, le rôle des avoués locaux, les caractères des différentes classes de la population, l'administration ecclésiastique de notre pays, etc.

Aussi convient-il de féliciter l'auteur de ces études particulières de la manière dont il sait tirer des documents, même isolés, tout ce qui peut être intéressant au point de vue de l'histoire générale.

(p. 299 à 321.) F. C. *Table onomastique* du volume.

DD. Brouwers.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. Tome XL, 2^e fascicule.

(pp. 131 à 203.) J. DELAITE : *Les comtes de Dammartin en Goële et leurs ancêtres (Saint-Riquier, Montreuil-sur-mer, Montdidier, Arcis et Ramerupt) du VII^e au XII^e siècle*. — S'il faut en croire une légende rapportée par l'historien J. de Hemricourt, un chevalier français, du nom Rasse de Dammartin, aurait émigré au début du XII^e siècle dans la Hesbaye liégeoise et, par son mariage avec Alice de Warfusée, serait devenu l'ancêtre d'une notable partie de la noblesse hesbignonne. M. Delaite avait recherché, dans un premier travail produit au Congrès archéologique de Liège en 1909, la filiation de ce chevalier français et prouvé qu'il était fils de Pierre, comte de Dammartin en Goële. Dans la présente étude, l'auteur reconstitue l'histoire généalogique de cette noble famille de France depuis le VII^e siècle jusqu'au début du XIII^e siècle.

(pp. 205 à 226.) Eug. POLAIN : *Notes sur quelques musiciens liégeois antérieurs au XVIII^e siècle*. — L'école liégeoise de musique ne date pas d'hier. Notre ville épiscopale, qui comptait une église cathédrale et sept églises collégiales, posséda de tout temps des maîtrises très renommées. Déjà au moyen âge, nos musiciens avaient une grande réputation à l'étranger : il suffit de rappeler les noms de Francon, d'Etienne, de Radulphe de Saint-Trond, Brassart, etc. Malheureusement la destruction

de Liège en 1468 a fait disparaître toutes les traces de cette première efflorescence musicale. Au XVI^e et au XVII^e siècles, l'école liégeoise de musique produisit encore quelques hommes de talent et des chantres de renom : nous citerons spécialement Arnold de Hamal (1480), Jean Guyot de Chatelet, Jean de Castro, Rinaldo del Melle, dont le nom italianisé cache un de nos compatriotes, Lambert de Saive, Léonard de Hodimont, Lambert Pietkin, etc. etc. Tous les Wallons féliciteront de grand cœur M. Polain, chercheur érudit autant qu'infatigable, pour cette utile contribution à l'histoire artistique de notre race. Il nous prouve par son exemple qu'en dépit des déplorables lacunes de nos archives, il est encore possible de reconstituer une bonne partie du patrimoine artistique des Wallons liégeois.

(pp. 227 à 234). Th. GOBERT : *Le Palais princier de Liège. Son véritable architecte*. — Le même éloge doit être dispensé à M. Gobert, à qui nous devons déjà tant de découvertes intéressant le passé de notre ville de Liège. Pendant longtemps on a attribué à François de Borset la gloire d'avoir conçu les plans de notre grandiose palais. M. Gobert établit, à l'aide de plusieurs documents inédits, que le constructeur de ce monument fut Art. Van Mulken, originaire de Tongres. Cet habile architecte surveilla aussi la construction de l'église de Saint-Séverin en Condroz. Comme nous avons conservé les comptes de la construction de ce temple, on peut supposer avec vraisemblance que les entrepreneurs cités dans ces documents ont aussi collaboré à l'édification du palais d'Erard de la Marck.

(pp. 235 à 242). F. TISON : *Le duc Charles de Lorraine et la principauté de Liège*. — Publication de trois documents relatifs aux excès commis par les Lorrains dans notre pays en 1651.

(pp. 243 à 260). Joseph DESTREE : *Le retable de l'église de Saint-Denis à Liège*. — Le retable de Saint-Denis peut être compté parmi les joyaux de nos collections d'œuvres d'art anciennes. Il est formé de deux parties comprenant l'une le retable proprement dit, consacré au drame de la Passion, et l'autre la prédelle, qui nous montre des scènes de la légende de Saint Denis l'Aréopagite. Ces deux parties, sculptées en bois de chêne, mesurent ensemble 4^m,85 de haut et 3^m,16 de large. Elles émanent de deux mains distinctes mais sont des productions d'une seule et même école.

Depuis plusieurs années, M. Destrée soutient que cette œuvre d'art relève de l'école brabançonne. Son opinion est fortement combattue par d'autres experts et Jules Helbig, entre autres, la repoussait avec obstination, parce qu'il retrouvait dans ce retable le style du travail, les costumes et la collaboration de Lambert Lombard. Et Helbig n'était pas loin de reconnaître une œuvre des Suavius, tant l'ordonnance des groupes est analogue avec les groupes représentant la légende de Saint Lambert figurée au socle du buste-reliquaire de ce saint, sculpté par cet artiste. Aucun renseignement d'archives ne permet malheureusement de trancher d'une façon formelle cette controverse et il est presque cer-

tain que cette ressource manquera toujours, car nous ne possédons plus les comptes de la fabrique de l'église Saint-Denis pour la première moitié du XVI^e siècle.

D'autre part, on a relevé sur le retable trois lettres *A L T* gravées sur le cimenterre d'un guerrier figurant dans la scène du crucifiement. C'est probablement la signature de l'artiste, mais jusqu'à présent aucun document, aucune trouvaille n'a pu permettre d'identifier la personnalité qui se cache sous ces trois initiales.

Il faut bien reconnaître que la démonstration par laquelle M. Destrée s'efforce d'attribuer le retable de Saint-Denis à l'école brabançonne de Jean Bormans est peu convaincante. Elle repose entièrement sur des rapprochements de figures et de détails architectoniques, rapprochements dont on ne peut contester, d'après M. Destrée, la valeur probante sans rendre impossible toute étude et toute la science archéologique. Il n'en reste pas moins vrai que le procédé est purement subjectif, et que Helbig, autre autorité en matière d'art, s'est servi d'arguments de même ordre pour aboutir à des conclusions tout à fait différentes. Il existe au début du XVI^e s. une école de sculpture brabançonne très prospère, qui a essaimé ses produits jusqu'à dans le pays rhénan. Le retable de Saint-Denis, œuvre anonyme d'une facture supérieure, doit provenir de cette même source. C'est en se servant du même syllogisme que les auteurs d'épopées ont groupé autour de leurs héros tous les exploits guerriers les plus retentissants, sans aucun souci de la vraisemblance et de la chronologie. Un proverbe familial dit aussi qu'on ne prête volontiers qu'aux riches. Il a été souvent appliqué en archéologie pour dépouiller nos provinces wallonnes d'œuvres anonymes attribuées à l'art flamand ou à l'art français. Nous ne prétendons nullement que ce soit le cas pour le retable de Saint-Denis, car l'opinion de M. Destrée a pour elle la valeur qui s'attache à toute affirmation d'un savant compétent en archéologie du moyen-âge. Mais nous le répétons encore, ses rapprochements ne peuvent cette fois-ci nous convaincre. Il a illustré sa démonstration par la reproduction de sept planches dans lesquelles des scènes du retable de Saint-Denis sont mises en regard de groupes semblables choisis dans des retables dont l'origine brabançonne est tout à fait certaine. Qu'il y ait dans la reproduction des mêmes scènes traditionnelles beaucoup de détails identiques, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Par contre, on ne peut confronter les groupes de la *Descente de Croix* et de la *Pieta* de notre retable avec les mêmes scènes du retable de Güstrow, sculpté par Jean Bormans, sans constater l'écrasante supériorité artistique du premier : il y a dans l'œuvre liégeoise une observation de la réalité, un sens artistique qui témoignent qu'entre ces deux œuvres est venu se placer l'enseignement ou l'exemple d'un très grand artiste.

A côté des rapprochements, M. Destrée invoque pourtant encore un autre argument. En 1480, l'église collégiale de Saint-Martin de Liège a commandé un retable à Anvers pour son maître-autel. Mais on ne peut comparer cette époque de désordre et d'anarchie, avec les belles années

du règne d'Erard de la Marck, illustrées par une magnifique renaissance des arts. Il nous paraît donc que le travail de M. Destrée n'élucide pas encore cette question de l'origine du retable de Saint-Denis et la discussion restera ouverte jusqu'au jour où quelque compte exhumé des archives viendra nous révéler la personnalité de l'artiste qui a signé ce monument des trois lettres *A I T*.

(pp. 261 à 274). L. RENARD : *Rapport sur les recherches et les fouilles exécutées en 1910 par l'Institut archéologique liégeois*. — Ce rapport signale notamment la découverte de sépultures franques à Herstal et Engis, de tombes mérovingiennes à Ampsin et Lixhe, de substructions belgo-romaines à Visé, Juprelle et Bonsin, etc....

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. Tome XLI, 1^{er} fascicule.

(pp. 1 à XLI). L. RENARD-GRENSON : *Rapport sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1910*.

(pp. 1 à 61). Th. GOBERT. *Le rôle de la France au pays de Liège durant le second quart du XVII^e siècle*. — L'occasion de cette dissertation a été fournie à M. Gobert par la publication des mémoires d'Antoine de Lumbres, qui fut résident français à Liège de 1646 à 1650. Ces mémoires ont été édités, à l'initiative de la Société d'histoire diplomatique, par le comte Georges de Lhomel sous le titre de *Relations d'Antoine de Lumbres, seigneur de Herbinghen, etc., touchant ses négociations et ambassades*. Ce personnage avait remplacé Gadenet, puis le fameux abbé Mouzon, pour défendre à Liège la politique française. Il fut donc mêlé très activement aux dernières phases de la lutte entre Chiroux et Grignoux, et son récit nous initie à une foule d'incidents ignorés de cette période agitée de notre histoire et nous en fait connaître parfois les dessous.

Avant d'analyser ce document, M. Gobert essaie de caractériser dans ses grandes lignes la politique de neutralité observée à Liège depuis le XVI^e siècle, ainsi que l'action de la France sur notre politique intérieure et l'action utile ou néfaste des partis qui se disputèrent la suprématie dans la principauté pendant ces deux siècles. Mais dans ce travail de synthèse, nous craignons bien que M. Gobert ait un peu manqué de l'objectivité, de la sérénité nécessaires à l'historien. L'histoire du XVII^e siècle à Liège est un peu comme l'histoire du XVI^e siècle dans les Pays-Bas espagnols : c'est un champ clos où se heurtent encore nos passions politiques contemporaines. Pour les uns, les Grignoux sont des champions de la liberté, des martyrs de l'autonomie communale ; pour les autres, ce sont des traîtres à la patrie, des contempteurs de la légalité, d'imbéciles fantoches dont les agents français tiraient à volonté les ficelles. Ces deux appréciations sont également exagérées et il importerait une bonne fois d'étudier l'histoire intérieure de Liège au XVII^e siècle sans l'observer à travers les miroirs de nos préjugés contemporains et en se reportant au contraire dans le milieu de cette époque. Jusqu'à présent, seul M. Lonchay a su accomplir avec succès cet effort d'impartialité.

En réalité c'est un anachronisme d'accuser Beeckman, Laruelle et leurs partisans d'antipatriotisme et de les flétrir comme des mauvais citoyens. Patriotes, ces Grignoux l'étaient à leur manière. Pour eux, la patrie finissait avec leur Cité. Ce sont des champions attardés de l'idéal républicain des communiens du moyen âge. Ils veulent faire de Liège une ville impériale absolument indépendante du prince, formant un État dans l'État. Ils soutiennent une cause perdue d'avance parce qu'elle se heurtait au courant irrésistible qui assurait partout le triomphe d'un pouvoir centralisateur et monarchique. Leur victoire eût été détestable puisqu'elle aurait abouti, en fin de compte, à l'émiettement et à l'absorption de la principauté par des voisins mieux unis et mieux organisés. D'accord ! Mais ces gens ont combattu de bonne foi pour une cause qu'ils croyaient juste, dont ils ne pouvaient comme nous déduire les conséquences fatales. Ils aimaient leur ville, leur seule patrie ; les princes de Bavière, leurs légitimes souverains, étaient pour eux des étrangers, ennemis de leur Cité, contre lesquels on pouvait invoquer sans trahison l'appui d'autres étrangers. Il est donc injuste de les accuser d'avoir méconnu la grande patrie liégeoise. Combien d'esprits, d'ailleurs, pouvaient alors s'élever à cette conception de nationalisme telle que nous l'imaginons pour eux aujourd'hui ? A part une faible élite du Chapitre, tous nos ancêtres arrêtaient leur patrie à leurs villes, à leurs quartiers, à leur caste même. Étaient-ils patriotes ces États qui marchandaient les impôts nécessaires en s'efforçant d'en retenir les revenus le plus possible pour leurs caisses particulières, qui refusaient d'organiser la défense nationale par crainte des charges militaires ou par méfiance contre leur prince-évêque ? Patriotes ces princes bavarois, toujours absents du pays, qui lancèrent sur nos campagnes ces bandes d'Allemands et de Lorrains dont les pillages et les déprédations ne le cèdent en rien aux excès de la soldatesque de Louis XIV ? En réalité, le sentiment national comme nous l'imaginons n'était pas encore éclos, pas plus chez les Chiroux que chez les Grignoux. L'idée de la solidarité nécessaire entre toutes les parties d'une même nation ne se développe que fort lentement, et surtout après de grandes catastrophes communes telles que les invasions étrangères. Le patriotisme, sentiment abstrait, doit être préparé par un amour plus réel, plus tangible, par l'amour et la ferveur dynastique, comme il le fut en France grâce aux Capétiens et dans les Pays-Bas grâce à la Maison de Bourgogne. Mais ce sentiment puissant, qui réalise le premier l'unité morale d'une nation, ne pouvait se manifester à Liège à pareille époque.

Contre des princes étrangers les démocrates liégeois appelèrent d'autres étrangers et la France utilisa habilement ces occasions d'intervenir et d'atteindre son ennemie séculaire, la Maison d'Espagne. Mais c'est encore exagéré de supposer que les agitateurs français ont créé les factions rebelles au prince-évêque. Ils n'ont fait que souffler sur un feu qui couvait depuis longtemps. C'est un peu faire injure à nos ancêtres que de les montrer comme des automates inconscients, des badauds impulsifs et

naïfs qui attirèrent sans profit, sans utilité, les pires catastrophes sur leur pays. Ce parti démocrate et républicain avait un long passé, un bilan sanglant sans doute, mais aussi parfois glorieux. Sans le vouloir peut-être, ces gens de métiers ont sauvé à plusieurs reprises le trône de leurs princes-évêques. C'est grâce au sang versé à Montenaeken, à Dinant, à Brusthem, à Liège, que la principauté ne disparut pas dans l'empire bourguignon, comme le fit la principauté d'Utrecht au XVI^e siècle. C'est l'opposition triomphante de la Cité qui empêcha nos princes-évêques hispanophiles d'engager le pays de Liège dans l'effroyable tourmente qui laissa les autres provinces belges des Pays-Bas exsangues et ruinées pour deux siècles. C'est grâce aux Grignoux que Ferdinand de Bavière ne put compromettre notre pays dans la guerre de Trente ans, au risque de provoquer la ruine économique des Liégeois en les mettant en conflit avec les protestants hollandais.

Nous touchons ici à la plus grande lacune de l'exposé de M. Gobert. Il n'a pas dit qu'à côté de cette action turbulente et ouverte des agents français, il y avait une autre influence plus discrète, mais peut-être plus efficace et plus décisive : c'est l'action hollandaise. Depuis la fermeture de l'Escaut, nos industriels et nos commerçants devaient se servir des ports hollandais et pour eux la base de la politique extérieure devait être de maintenir à tout prix de bonnes relations avec leurs voisins du Nord qui pouvaient, en les écartant de la mer, étouffer leur commerce, comme ils l'avaient fait pour les Pays-Bas. Si, pendant le second quart du XVII^e siècle, la France n'avait pas été l'alliée des Provinces-Unies, il est certain que les Mouzon et les de Lumbré n'auraient pas été si populaires à Liège.

Toutes ces considérations ne servent qu'à montrer combien il est difficile et délicat de porter un jugement vraiment impartial sur les luttes civiles qui divisèrent les Liégeois au XVII^e siècle. Il est juste de dire que l'intéressante étude de M. Gobert a le grand mérite d'enrichir le dossier de cette affaire encore en suspens, d'un document de première importance.

(pp. 63 à 74). G. JORISSENNE : *Carillons et carillonneurs au pays de Liège et en Wallonie*. — On comptait à Liège, à la fin du XVIII^e siècle, 19 carillons. La plupart de ceux-ci datent du XVI^e siècle, mais il est probable que certains d'entre eux ont une origine encore plus ancienne. M. J. nous esquisse l'histoire du carillon de la cathédrale Saint-Lambert, dont les débris se retrouvent aujourd'hui parmi les cloches du carillon de Saint-Paul, et nous révèle d'autres détails intéressants sur les autres assemblages de cloches liégeois, ainsi que sur certains fondeurs de cloches et certains carillonneurs renommés.

(pp. 75 à 79). Joseph DESTREE : *Groupes en albâtre provenant de l'église collégiale de Huy*. — Description de deux statues provenant apparemment d'un rétable. L'un représente la pâmation de Notre-Dame et l'autre le groupe du Centurion et des deux Soldats dans la scène du Crucifiement. Ils datent, d'après M. Destree, de la fin du XIV^e siècle et l'on y retrouve des traces d'une influence française. Toutefois il paraît

impossible pour l'instant de hasarder quelques conclusions au sujet de l'origine de ces deux groupes, auxquels on doit comparer les groupes du rétable de Haekendover.

(pp. 81 à 111.) M. DE PUYDT, J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS : *Mélanges d'archéologie préhistorique*. — I. Industrie microlithique à cail-loux roulés de Zonhoven. II. Hache acheuléenne de Latine. III. Instru-ment acheuléen remployé par les néolithiques. Silex moustériens du Hainaut. — IV. Pointe de Munro. Outils de Spiennes. Instrument poli à deux tranchants trouvé à Liège. — V. Deux dépôts de haches néoli-thiques. — VI. Instruments en pierre perforés trouvés à Tongres, Jes-seren, Angleur, Maredsous, Fexhe-le-Haut-Clocher et Coninxheim. — VII. Peigne à carder néolithique et caverne du pré Brion ou Biron.

Le spécialiste lira avec beaucoup de profit cet excellent résumé de toutes les trouvailles importantes d'archéologie préhistorique qui ont été faites dans notre pays depuis le commencement de ce siècle.

Em. Faron.

REVUES ET JOURNAUX

Bulletin de la société de l'histoire du Théâtre (Paris) n° 3. — *Un paquet de lettres*, par H. de C[urzon]. Parmi celles-ci, une lettre de Grétry, datée de 1796, au Directoire exécutif de France : « Citoyens » Directeurs, vous m'honorez comme citoyen français en m'annonçant » que vous avez bien voulu recevoir mes « Essais sur la musique » ; mais » des hommes éclairés dans les sciences et les arts, des hommes tels que » vous, honorent, encouragent l'artiste et l'homme de lettres qui obtient » votre suffrage. Puissai-je le mériter, ce suffrage flatteur, lorsque le » tems et vos travaux vous permettront de me lire, il sera ma plus belle » récompense. Je suis avec respect, votre concitoyen. (s) Grétry, de » l'Institut national. » On sait que Grétry fit paraître en 1789 un premier volume de souvenirs personnels de jeunesse et d'études ; en 1796, il en fit une nouvelle édition augmentée de deux volumes où il passait en revue ses ouvrages dramatiques, en les commentant. — *Comment la musique de Grétry, par sa popularité même, a pu devenir un danger public*, par Henry de Curzon. C'est l'article que nous avons analysé ci-dessus p. 194, d'après une autre publication.

La Belgique artistique et littéraire, depuis le 1^{er} octobre (septième année), paraît deux fois par mois. L'épaisseur des fascicules n'en est pourtant presque pas réduite et l'abonnement est, pour les 24 numéros, maintenu à 12 francs. Le n°, fr. 0,60.

Dans le n° du 1^{er} octobre, Aug. Vierset publie un article tout-à-fait remarquable sur le patriotisme en Belgique et déclare que son « premier devoir est d'aimer la Wallonie, la petite patrie, avant la grande » et être prêt à accepter ce que l'on a appelé la Séparation administrative s'il n'y

a pas d'autre moyen pour faire triompher les justes revendications wallonnes.

Durendal, septembre. — Pierre Bautier décrit un tableau du Musée de Crémone qu'il attribue à Jean Provost, de Mons. La revue publie une reproduction de cette œuvre peu connue.

Annales de la Société d'Emulation de Bruges, mai. — James Weale publie sous le titre « Peintres bourgeois » une étude sûrement documentée sur les Provost de Mons, avec des notices descriptives historiques et critiques sur des tableaux qui leur sont attribués. Dans le même n°, « Quelques notes sur les Van Eyck », par le même.

Le Florilège, (Anvers), septembre. — Rend compte de la pose de la première pierre du Monument Victor Hugo à Waterloo, et publie les discours prononcés à cette occasion ; on y lit notamment les nobles paroles prononcées par Iwan Gilkin : « La langue française est le parler le plus doux et le plus parfait qu'il soit au monde. La moitié de mes compatriotes ont le bonheur de l'avoir entendue murmurer autour de leur berceau. C'est leur langue maternelle. Pour tous, c'est la langue de la haute culture, de la Science et de la Philosophie. Et la grande voix de Hugo l'a fait si intensément vibrer dans nos âmes, que chez nous aussi quelques jeunes hommes ont tendu leurs mains vers la lyre française et se sont pris à chanter. Voilà pourquoi, nous tournant vers la France, nous, les poètes belges, nous attestons sur cette pierre la reconnaissance profonde et la sympathie ardente dont nos cœurs sont remplis. »

Bulletin du Touring-club de Belgique, 1^{er} octobre. — Un très beau portrait de Paul André, avec une bibliographie, le tout faisant suite à un article original. C'est une heureuse initiative du Touring-club, que de présenter ainsi nos écrivains à son nombreux public, par une œuvre inédite et une biographie parfaitement documentée. Le Bulletin du Touring-club étant une des publications qui sont le plus réellement lues, la propagande intellectuelle ainsi faite portera tous ses fruits.

Revue tournaisienne, juillet-août. — Jean d'Ennetières, poète tournaisien du XI^e siècle par W. Ravez. Un dessin du XV^e siècle attribué à Roger van der Weyden, de Bruges, par A. Heins. Le peintre Sauvage et la Révolution, par Ad. Hocquet.

Revue d'Ardenne et d'Argonne, (Sedan) septembre-octobre. — Suite du vocabulaire wallon-français givetois par J. Waslet. De Ch. Houin et P. Collinet, suite du Bulletin bibliographique des ouvrages et articles concernant les Ardennes, parus en 1908-1909.

Le Thyrsé, octobre. — Dans ce fascicule, bien composé, comme toujours, relevons la note où cette revue rappelle que les sommes dont dispose le Comité du Monument Max Waller, couvre à peu près les frais nécessités par l'érection de l'œuvre de Victor Rousseau. La souscription sera incessamment close. Le secrétaire du Comité est M. Léopold Rosy, directeur du *Thyrse*, 104, avenue Montjoie, Uccle.

La Vie nationale, 1^{er} novembre. — Excellent article, non signé, sur Emile Banning (né à Liège en 1836). Avec portrait.

Chronique archéologique du Pays de Liège, août-octobre. — Description et relevés par C. Bourgault de 2 vieilles maisons de la rue St-Jean (dont l'une est célèbre dans nos lettres wallonnes par un exquis sonnet de Henri Simon, et par le dessin de la façade, dû à ce dernier encore, que nous avons publié ici même t. V, p. 82). Notre collaborateur Félix Magnette publie deux lettres inédites de Fabre d'Eglantine à Henkart.

Leodium, octobre. — E. Schoolmeesters recherche la date à laquelle Henri de Gueldre a reçu la consécration épiscopale et trouve que c'est entre le 2 mars et le 11 avril 1260. Dom Ursmer Berlière publie des lettres de Bénédictins namurois au XVIII^e siècle.

Bulletin de l'Académie royale d'archéologie, 1912, 1^{re} livr. — Note sur un monument funéraire tournaisien, par Jos. Casier : il s'agit d'un bas-relief relatif à la famille de Louchier, exposé récemment à Tournai et appartenant au couvent des Clarisses de cette ville ; l'auteur insiste pour que les édiles tournaisiens empêchent l'exode de ce remarquable monument. Dans le même fascicule, J.-E. Janssen parle d'Amée (près Dave) et de sa station néolithique. — Dans le fascicule III, Ch. Hovedaere relève les Épitaphes de l'ancien couvent des Filles de Sainte-Marie de Mons.

L'Art moderne, 27 octobre. — *L'art wallon*, par Octave Maus : il est traditionnel de confondre, à l'étranger, les Flandres et la Wallonie. On englobe l'art belge dans une classification unique. L'erreur a servi à propager que les Flamands seuls, à l'exclusion des Wallons, possèdent le don de la couleur et de la forme, sont aptes à extérioriser leurs sensations esthétiques. Il importe de la détruire afin de rendre aux artistes wallons, avec la justice due à ceux de leur race, la confiance en soi-même indispensable à la création intellectuelle. Il faut applaudir aux efforts dirigés depuis quelques années dans ce sens. Depuis longtemps la Wallonie a vu reconnaître la gloire de ses musiciens : il est juste que celle de ses peintres et de ses sculpteurs ne lui soit désormais plus disputée.

PIERRE DELTAWÉ.

FAITS DIVERS

LIÈGE. — Le 6 octobre, au milieu d'un immense concours de monde, a été inauguré à Ans, le monument Goffin, destiné à célébrer la mémoire de l'acte héroïque, accompli par le mineur Hubert Goffin à la houillère Beaujonc, le 28 février 1812. On connaît le talent probe et vigoureux de l'auteur du monument, M. Oscar Berchmans, qui a sculpté le monument Montefiore, le buste de Philippet, le mémorial Léon Mignon,

le mémorial Ramoux à Glons, et de nombreuses d'œuvres d'art pur et d'art appliqué qui le classent parmi nos meilleurs artistes wallons. L'œuvre qu'il a réalisée cette fois, est d'une simplicité émouvante et tragique. Elle a fait grande impression. En dotant cette vivante commune d'une belle œuvre d'art, le Comité organisateur a dignement célébré le courage tranquille, l'héroïsme ardent et l'énergie chevaleresque qui sont des caractéristiques du valeureux peuple wallon.

*. Le *Journal de Liège*, après la clôture de son Exposition de marionnettes, ouvrira sa Salle des dépêches à différents artistes, parmi lesquels Fernand Khnopff, Victor Gilsoul, Montald.

*. L'Association des Anciens Elèves de l'Académie ouvrira, du 11 janvier au 9 février prochains, dans le hall de la Bibliothèque central, sous le patronage des Pouvoirs publics, une exposition d'art et d'art décoratif qui groupera les œuvres les plus remarquables de ses membres. Les adhésions sont reçues jusqu'au 1^{er} décembre.

*. Dans les premiers jours de décembre, les « Concerts Jaspar » donneront une audition Victor Vreuls, consacrée aux œuvres de musique de chambre de cet excellent compositeur wallon, directeur du Conservatoire de Luxembourg. M. Maurice Jaspar poursuit vaillamment l'œuvre qu'il a entreprise, il y a dix-huit ans, en faveur de la production wallonne, programme qu'il a réalisé avec le concours de ses excellents collègues en Cercle « Piano et Archets » MM. Maris, Bauwens, Foidart et Vrancken, de M. A. Zimmer, et de nos cantatrices et chanteurs réputés. Après avoir fait entendre des pièces choisies de nos meilleurs musiciens, il organisa, on s'en souvient, une série de Festivals entièrement réservés à César Franck, Guillaume Lekeu, Carl Smulders et Albert Dupuis, qui obtinrent un brillant succès. M. Jaspar continue cette œuvre si utile et le prochain programme ne comprendra que les compositions marquantes de Victor Vreuls, qui furent toujours chaudement accueillies. Y figureront : le trio, la sonate, le poème pour violoncelle et piano et plusieurs mélodies qui auront pour interprètes des artistes très appréciés : M^{lle} Marthe Lorrain, cantatrice et MM. Albert Zimmer, violoniste et Camille Vrancken, violoncelliste.

*. Le Collège échevinal vient de faire l'acquisition, pour les collections communales, de deux charmants albums dus au spirituel artiste, Draner. On sait que Draner (M. Renard) est d'origine liégeoise, et qu'il est le frère de M. Camille Renard, ancien professeur à l'Université et à l'Académie royale des Beaux Arts de notre ville. Ces deux albums comprennent : l'un une vingtaine de jolies aquarelles représentant José Dupuis — un autre Liégeois — dans les principaux rôles qui lui ont valu tant de succès à Paris ; l'autre renferme vingt aquarelles non moins jolies.

*. M. Charles Radoux, prix de Rome et professeur au Conservatoire, joué à la Monnaie l'an dernier, vient de terminer une grande opérette sur un livret de Georges Koister, le dessinateur, et de notre

excellent confrère Henri de Forge. Cette opérette serait créée à Paris, au printemps prochain.

*. *Pourquoi Pas* a raconté cette extraordinaire histoire qui, à notre connaissance, n'a pas été démentie.

« Le duc de Beaufort-Spontin, qui possède un château à Florenne, avait été amené à avancer une somme assez rondelette (une trentaine de mille francs) à la paroisse fort endettée de cette commune. Mais il avait exigée qu'on lui rendit comme gage la « chasse de saint Maur », chef-d'œuvre d'orfèvrerie mosane du treizième siècle, dont quelques-unes des pièces capitales étaient la gloire de l'Exposition d'art ancien de Charleroi.

« Inutile de dire que déjà à cette époque (cela se passait il y a quelques ans), le gage représentait au moins vingt fois la créance.

« En 1888, la Comité de l'Exposition rétrospective annexée au Grand Concours de Bruxelles, désireux de s'assurer le prêt de ce joyau, passa par les conditions du détenteur et inscrivit la pièce au catalogue avec la mention : « Appartenant au duc de Beaufort-Spontin ».

« Il y a quelques années, le duc se brouilla avec les habitants de la commune et se décida à quitter le pays pour un de ses châteaux de Bohême, où, croyons-nous, il réside encore.

« La fabrique n'était pas en état de rembourser les trente mille francs prêtés. Il lui donna quittance et emporta la chasse dans ses bagages.

« Elle est probablement encore en Bohême. »

Et *Pourquoi Pas* ajoute que, chose incroyable, le Gouvernement a prêté la main à cette étrange combinaison : ce serait même à la suite d'un arrangement auquel il est intervenu que la chasse merveilleuse a quitté le pays.

DINANT. — On a inauguré pendant les vacances, un monument dû à la collaboration de M. l'architecte Fondair et de M. Collette, sculpteur, à la mémoire de Benjamin Devigne, sculpteur, né à Dinant en 1827, mort en cette ville en 1894. Il fut professeur de dessin et directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Dinant. Il y a formé de nombreux élèves. Son œuvre principale est la chaire de l'église St-Loup à Namur.

NAMUR. — Notre excellent confrère *Sambre et Meuse* poursuit avec une vaillance remarquable et une parfaite intelligence la campagne qu'il a entreprise en faveur des artistes, de l'art et du Beau sous toutes ses formes. C'est un véritable moniteur esthétique régional dont la hauteur de vues, l'indépendance et l'impartialité méritent d'être données en exemple.

MONS. — Il vient d'être érigé à Unterpeiching, petit village de la Bavière, une croix commémorative de la fin glorieuse du général comte de Tilly, blessé mortellement en cet endroit le 30 avril 1632. L'inscription du monument porte que le souvenir de ce grand capitaine

« est impérissable dans la mémoire du peuple bavarois qui lui doit la conservation de sa patrie et de sa foi ». Le comte de Tilly naquit en 1559 au château de Tilly, en Hainaut. Il prit du service dans les armées bava-roises, dont il fut nommé feld-maréchal en 1610 par le duc Maximilien de Bavière. Au début de la guerre de Trente Ans, les armées des princes catholiques l'élurent généralissime. Il fut vainqueur à Prague et fit la conquête de la Bohême et du Haut-Palatinat. Il battit le duc de Brunswick et le roi Christian IV du Danemark. En 1630, il succéda à Wallenstein en qualité de général en chef des armées impériales. L'année suivante, le roi de Suède Gustave-Adolphe, le battit à Breitenfeld. En 1632, il fut blessé à Unterpeiching dans une rencontre avec les Suédois et il mourut le 30 avril à Ingolstadt des suites de sa blessure.

• La très remarquable Exposition de « l'Essaim », organisée à l'Hôtel-de-Ville, n'a pas vu décroître un seul instant son brillant succès. Diverses fêtes musicales et littéraires ont très heureusement illustré cette belle manifestation artistique dont la haute tenue fait le plus grand honneur aux organisateurs.

CHARLEROI. — M. Louis Delune a vu récemment se réaliser un rêve qui hante les jeunes lauréats de concours académiques et qui ne se réalise pour ainsi dire jamais : voir interpréter la cantate couronnée dans des conditions scéniques réelles. C'est le Théâtre lyrique flamand d'Anvers qui a monté le cantate de 1905, dont feu Eug. Landoy avait fourni les paroles. Il est vrai que le poème avait été traduit en flamand. De réelles difficultés scéniques ont été vaincues, et M. Delune peut s'estimer heureux d'avoir vu sa musique exécutée dans des conditions parfaites. Grâce à une interprétation remarquable, l'œuvre de M. Louis Delune a remporté tout le succès qu'elle mérite. On sait que le sujet est le drame célèbre de la Mort du roi Renaud, tiré d'une chanson populaire dont *Wallonia*, dans son tout premier numéro (il y a vingt ans !) a publié la seule version wallonne connue.

• Le Cercle « Entre Nous », composé d'artistes et d'amateurs de la région, a ouvert dans les salons de la Bourse, son Exposition annuelle. Nous en reparlerons. Notons dès aujourd'hui l'importante contribution du peintre potier Delsaux dont la tentative pour faire renaître l'industrie artistique des grès de Bouffioulx se poursuit avec succès.

VERVIERS. — On a inauguré le monument élevé dans la cour de l'Ecole Professionnelle de Filles en l'honneur du philanthrope éclairé que fut Robert Centner. Le monument, placé dans un parterre entouré d'une bordure en granit, émerge d'un milieu de plantes et des fleurs : stèle monolithe simple et de belles lignes, en Syénit-Labrador clair, sur laquelle est posé le buste de feu Robert Centner, œuvre que le sculpteur, M^{lle} Berthe Centner, a réalisée en apportant le meilleur de son talent délicat et de sa tendresse pour le cher disparu.

PARIS. — M. Léon Jongen travaille à la musique d'un opéra que M. Claude Farrère vient de tirer d'un conte oriental. M. Léon Jongen est, on le sait, un jeune musicien liégeois fixé à Paris, qui remporta il y a quelques années le second Grand Prix de composition musicale au Concours de Rome. Outre des mélodies publiées par MM. Durand et C^{ie}, M. Jongen a écrit un drame lyrique en deux actes, *Anne-Joséphine*, des œuvres symphoniques, des pièces pour piano, etc., toutes œuvres encore inédites. C'est le frère cadet de M. Joseph Jongen, professeur au Conservatoire de Liège et compositeur très apprécié.

* M. Jules Destree fait, le 11 novembre, une conférence sur l'Art wallon. Elle est organisée à la Société de Géographie (84, boulevard St-Germain), sous les auspices de notre excellent confrère *Les Marches de l'Est*, et du groupe local, en formation, des Amis de l'Art wallon.

HUY. — La première des expositions d'Art du cercle *l'Essor* s'ouvrira le dimanche 10 novembre pour se clôturer le mardi 19. Elle groupera les œuvres de Henri Colen, artiste peintre à Bruxelles.

* Le 15 décembre, sous les auspices du groupe local des *Amis de l'Art wallon* et du vaillant *Cercle des Sciences et Beaux-Arts*, M. Jules Destree parlera des Arts anciens de Wallonie.

* C'est le jeune peintre Victor Thyse, de Huy, qui a remporté le Prix Donnay à l'Académie des Beaux-Arts de Liège.

NIVELLES. — La II^e Exposition de « L'Eveil », cercle d'Art de Nivelles, est ouverte du 15 Septembre au 14 Octobre, en la Salle Levêque (ancien couvent des Récollets). « L'Eveil » a invité : Mme Blariaux-Lebacq, MM. Auguste Levêque, Théo Hannon, Emile Lecomte ; Membres exposants : Mme Bosquet, MM. Ed. Boudart, Victor Bulens, Paul Collet, Louis Denne, Georges Froment, Hugon Gilbert, Maurice Ladrière, Henry Lempereur, Emile Patoux, Vital Wauters.

Le 13 octobre, à 3 heures, matinée d'art : conférence de M. G. Froment et concert, sous la direction de M. A. Grillaert.

Ce salon, qui ne compte que des œuvres d'exposants nivellois ou ayant naguère habité la ville de Djan-Djan, obtient un succès inespéré et prouve, c'est l'unanime avis des visiteurs, qu'il n'est si petite ville wallonne où l'art ne puisse fleurir et susciter l'attention publique.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'ART WALLON

Bureau permanent

Le Bureau permanent a tenu à Marcinelle une séance le 20 octobre dernier. Il a pris les résolutions suivantes :

1^{re} Adresser des remerciements à la Section liégeoise des *Amis de l'Art Wallon* pour la parfaite organisation de la journée du 13 octobre dernier.

2^{re} Adresser des remerciements à M. Georges Vandervest, à Couillet, qui s'est chargé gracieusement pendant l'année 1912 des besognes de trésorerie et de bureau.

3^{re} Accorder à M. Vandervest, s'il veut bien continuer à rendre ces services à l'Association, une indemnité de trois cents francs pour l'année 1913.

4^{re} Adhérer officiellement à la Manifestation projetée, à Liège, à l'occasion du XX^e anniversaire de *Wallonia*.

5^{re} Souscrire à la Commémoration Remouchamps. Le chiffre de cette souscription sera déterminé ultérieurement.

6^{re} Le volume des conférences de l'Exposition de Charleroi pouvant, à l'aide de quelques modifications, être publié sous forme d'édition définitive, faire cette publication et l'adresser aux souscripteurs de vingt francs au moins.

7^{re} Acheter à la maison Scholt des exemplaires du recueil de Chansons wallonnes de M. Closson, en nombre suffisant pour en faire la distribution aux mêmes souscripteurs.

Le bureau a pris note de la promesse de Madame Jules Destrée d'une eau-forte d'après le Christ de Boussu et de M. Armand Bassenfosse d'une estampe en couleurs qui seront publiées par les soins de l'Association.

Le Bureau a décidé que les nouveaux membres venant à s'inscrire après le 15 novembre, ne payeront pas de cotisation pour 1912. Le Directeur de *Wallonia* a résolu de leur envoyer, à titre gracieux, le n^o de décembre de la Revue; en faveur des premiers inscrits de cette catégorie, il sera également disposé des exemplaires restants des numéros antérieurs.

Le secrétaire général, Rob. SAND.